



Les Assises de l'ANC : les usagers se font entendre

À l'occasion de la tenue, à Metz les 26 et 27 octobre, de cette grande manifestation commerciale annuelle organisée par les professionnels, la CLCV a fait valoir le point de vue des usagers. Lors d'ateliers et en séance plénière, elle a rappelé ses principales propositions : réduction du montant des redevances et de la fréquence des contrôles, limitation des obligations de travaux aux seules installations pour lesquelles existe un risque avéré pour l'environnement ou un danger pour la santé, aide financière des agences de l'eau aux usagers en difficulté, généralisation des commissions consultatives pour une concertation approfondie sur la révision des règlements de service et ... obligation d'une stricte conformité des SPANC à la réglementation !

Malgré l'hostilité perceptible des principaux industriels, nous avons noté une réelle écoute de la part du ministère de l'Ecologie, de la Fédération des collectivités concédantes et régies (FNCCR), d'élus de terrain et même d'agents de SPANC.

